

Conseil Communautaire

Mercredi 04 avril 2018

Salle du Perrey – Thuit Hébert
Grand-Bourgtheroulde

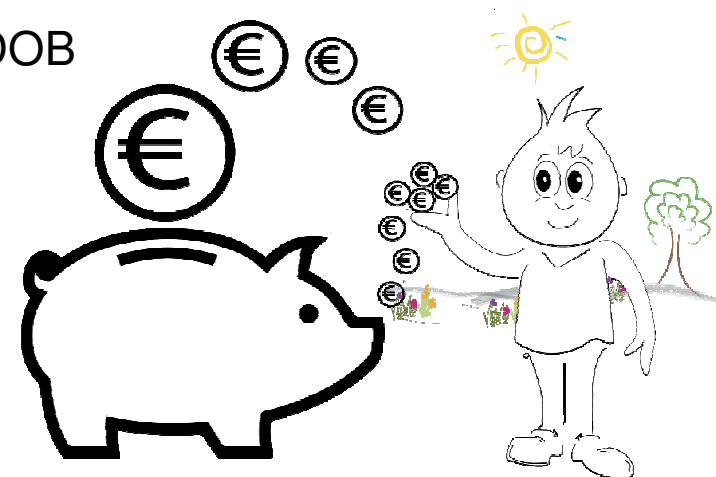


Budget Prévisionnel 2018



Introduction

- ➔ Un calendrier et une méthode énoncés lors du DOB
- ➔ Aucune solution à attendre de l'Etat :
Se prendre en main pour y parvenir
- ➔ Des remarques entendues lors des nombreuses réunions des dernières semaines
- ➔ Avoir une gestion pragmatique, responsable et d'avenir
- ➔ Une solution 100% fiscale à minimiser au maximum



Budget Prévisionnel 2018

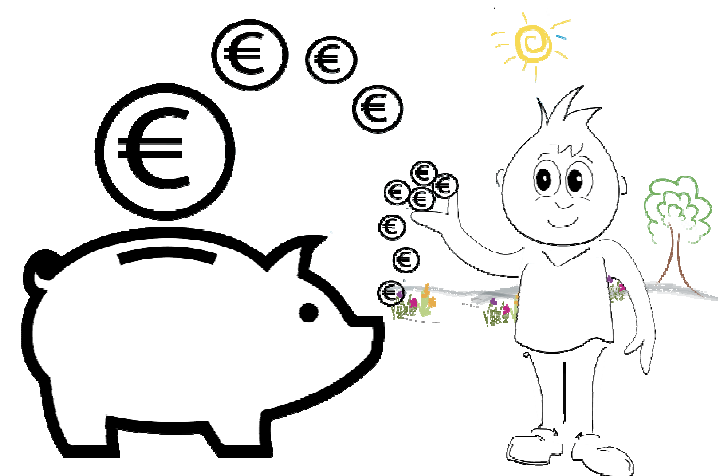


FINANCES



Introduction

- ➔ De nombreuses données à disposition aujourd'hui
- ➔ Des arbitrages techniques, un nouveau calendrier mais....
- ➔ Le besoin impérieux et indispensable d'un accord politique

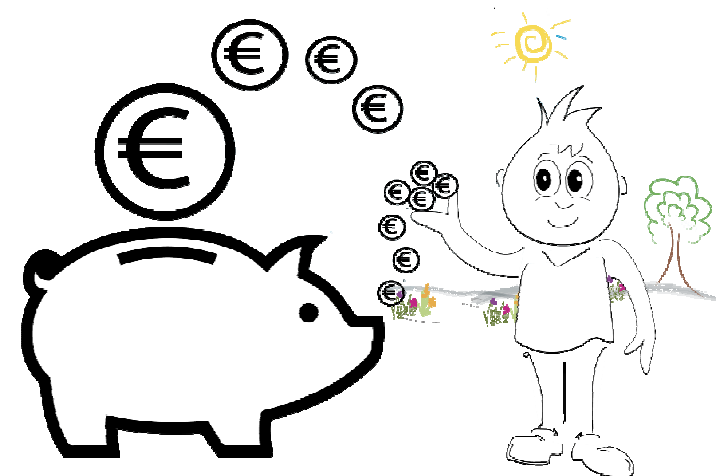


Budget Prévisionnel 2018



12 Orientations fortes pour :

- ➔ Un budget équilibré
- ➔ Une communauté de projets
- ➔ Une communauté au service des habitants et des communes



Budget Prévisionnel 2018



FINANCES



Orientation n°1 :

**Evolution du service public –
Le choix des économies**



1 M€ d'économies de fonctionnement

> BP 2017 (011-012-065 et hors régularisation ex-CCBI : **25 334 345 €**

➤ BP 2018 (011-012-065) : **24 319 017 €**

➤ **Soit : - 1 015 328 €**



Un objectif clair de fonctionnement et pas un simple affichage



Budget Prévisionnel 2018



FINANCES



Orientation n°1 :

Evolution du service public – Le choix des économies



Exemples concrets d'objectifs de fonctionnement :

- Travail de rationalisation des marchés d'approvisionnement et de fournitures
- La réorganisation du déploiement des ALSH sur le territoire
- Une nouvelle tarification des prestations SAD (reste à charge hors APA)



Budget Prévisionnel 2018



FINANCES



Orientation n°2 :

Evolution du service public – Le choix des investissements

- ➔ Ne soutenir que les investissements les plus subventionnés par ailleurs
- ➔ Objectif clair donné au travail de contractualisation en cours
- ➔ Priorisation aux investissements les plus subventionnés dans nos documents contractuels



Débat d'Orientation Budgétaire



FINANCES



Orientation n°3 : Evolution du service public – Le choix des compétences



Développer la mutualisation

*> **le non-remboursement des fluides** dans le cadre de la mise à disposition d'accueils enfance-jeunesse : (cf. annexe 1)*

= 105 487 €

> Avis favorable de la commission enfance-jeunesse du 02 mars 2018



Budget Prévisionnel 2018



FINANCES



Orientation n°4 :

Evolution du service public – Le choix des compétences

Fin du reversement du contingent d'aide sociale

- Une obligation de reversement prévu dans le CGCT : **Article L5211-27-1**

« Lorsque la participation de la commune aux dépenses d'aide sociale du département au titre de 1999 est acquittée par l'établissement public de coopération intercommunale au lieu et place de la commune membre, celui-ci procède, à compter de 2000, à un reversement au profit de la commune.

Ce reversement, qui constitue une dépense obligatoire pour l'établissement public de coopération intercommunale, est égal, pour les exercices 2000 et 2001, aux prélèvements opérés en application des II et III de l'article [L. 2334-7-2](#). Pour les exercices ultérieurs, il évolue comme la dotation forfaitaire ».



Budget Prévisionnel 2018



FINANCES



Orientation n°4 :

Evolution du service public – Le choix des compétences

➔ Fin du reversement du contingent d'aide sociale

- Une possibilité via les AC

Néanmoins dans une logique d'harmonisation et d'équité vis-à-vis des communes du secteur d'Amfreville la Campagne il est proposé de valoriser le montant du CAS reversé et de neutraliser les effets du reversement par le biais des attributions de compensations. (*Cf. annexe 1*)

- *Un montant à récupérer de : **763 817 €***



Budget Prévisionnel 2018



FINANCES



Orientation n°5 :

La recherche de nouvelles ressources – Optimiser les ressources existantes

Rechercher l'augmentation du CIF

- Pas d'augmentation immédiate et systématique de la DGF car mécanisme de garantie en cours.
- Un niveau de DGF atteint déjà très élevé.
- La dotation d'intercommunalité par habitant estimée pour 2018 est de 3 511 K€ soit **66,71 € par habitant**, soit plus qu'une C.U. ou une métropole, dont l'attribution est, pour toutes, de **60 € par habitant**.
- Néanmoins : ATTENTION à ne pas prendre de mesure qui dégraderait cette position.



Budget Prévisionnel 2018



FINANCES



Orientation n°6 :

**La recherche de nouvelles ressources –
Optimiser les ressources existantes**

Optimiser les bases fiscales locatives

- Un travail sur la politique l'abattement des bases : donner de la cohérence en harmonisant nos bases à recettes constantes grâce à un observatoire fiscal.



Budget Prévisionnel 2018



FINANCES



Orientation n°7 :

**La recherche de nouvelles ressources –
Optimiser les ressources existantes**

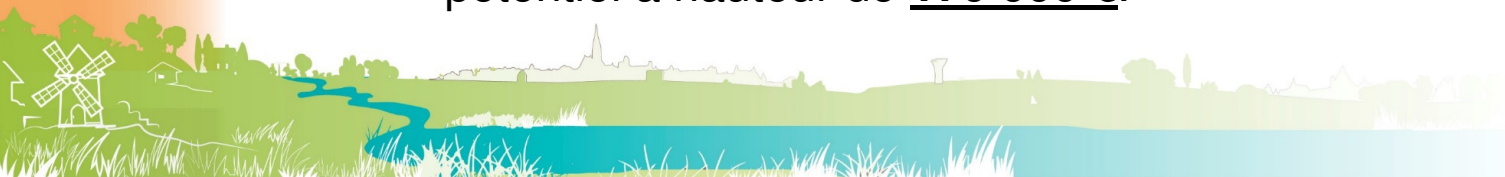


Valoriser le patrimoine de la communauté

Ventes et locations de biens: un exemple concret

Locaux du siège de l'ancienne CDC de QsS située 66 Grande Rue à Quillebeuf-sur-Seine.

Depuis le DOB, le bâtiment a été expertisé par des professionnels de l'immobilier dans l'intention de le vendre avec une proposition faite à un acheteur potentiel à hauteur de **170 000 €**.



Budget Prévisionnel 2018



FINANCES



Orientation n°8 :

**La recherche de nouvelles ressources –
Faire face aux nouvelles compétences**

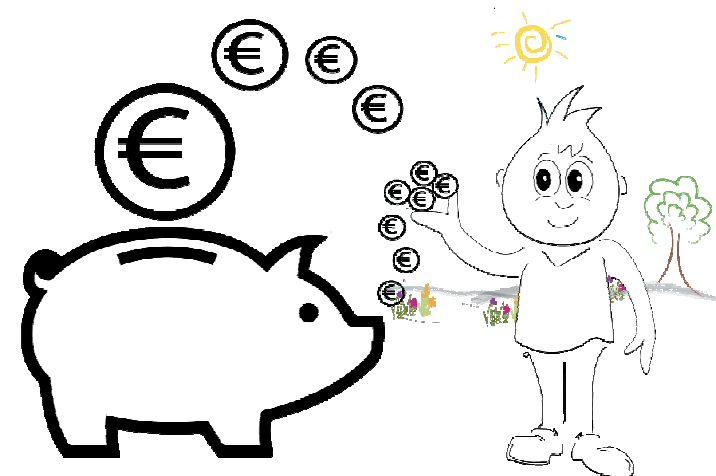


Instauration de la taxe GEMAPI

> Sur proposition du bureau : 10€ / habitant

= 520 000 €

(calcul base population DGF)



Budget Prévisionnel 2018



FINANCES



Orientation n° 9 :

La recherche de nouvelles ressources – Le rétablissement d'anciennes ressources

- ➔ Réajuster les attributions de compensation de Roumois-Nord
(à hauteur de la dernière annulation de 2016)
 - *Règle de modification des AC via la CLECT qui approuve le principe dans un rapport et le notifie aux communes.
Un CC qui prend acte de ce rapport
Une approbation du rapport par chaque commune dans les 2 mois.*
 - *Montant des AC à récupérer : **363 827 €**
(Cf. annexe 1)*



Budget Prévisionnel 2018



FINANCES



Orientation n° 10 :

La recherche de nouvelles ressources – Partager les ressources

- ➔ Conserver la totalité du FPIC au niveau intercommunal
 - *Soit une Unanimité du conseil communautaire tous les ans au moment de la notification*
Soit la majorité des 2/3 du CC et approbation des conseils municipaux dans un délai de deux mois
 - *Une délibération de principe et d'engagement du CC le 12/04 à confirmer au moment de la notification*
 - *Montant intégré au budget : **877 602 €***
(Cf. annexe 1)



Budget Prévisionnel 2018



FINANCES



Orientation n° 11 :

La recherche de nouvelles ressources – Partager les ressources



Partager les produits du développement économique

- Une réunion le 14 mars entre le président et les maires des principales communes concernés par une zone existante ou en projet.
- 4 orientations retenues à l'issue de la réunion demandant affinage des chiffres :
 - > Un partage des produits de la taxe sur le foncier bâti à hauteur de 50/50 les premières années et de 70/50 les années suivantes.
 - > Un partage du produit sur les zones existantes et à venir.
 - > Une convention d'une durée de 10 à 15 ans.
 - > Transfert de la taxe d'aménagement sur les zones économiques



Budget Prévisionnel 2018



FINANCES



Orientation n° 12 :

La recherche de nouvelles ressources – Partager les ressources



Une indispensable augmentation de la fiscalité pouvant être largement maîtrisée (Cf. annexe 2, 3 et 4 : simulations fiscales)

- *Une solution 100% fiscalité sans emprunt d'équilibre*
- *Une solution 100% fiscalité avec emprunt d'équilibre*
- *Une simulation fiscale tenant compte des accords préalablement trouvés*

